



# PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
des affaires culturelles

Pauline GUELAUD  
Chargée de mission  
pour la promotion de la qualité architecturale  
02 31 38 39 73  
pauline.guelaud@culture.gouv.fr

Caen, le 23/10/2024

## MÉMO DES UDAP EN DIRECTION DU CROA NORMANDIE

Placées sous l'autorité hiérarchique du Directeur régional des affaires culturelles, Jean-Michel KNOP, et sous l'autorité fonctionnelle du Préfet de Département, les 5 Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de Normandie proposent, animent et coordonnent les études relatives aux Sites Patrimoniaux Remarquables (ex-ZPPAUP, ex-AVAP, ex-secteurs sauvegardés) ainsi qu'aux abords des Monuments Historiques.

Ces services veillent également à la préservation des espaces protégés et contribuent à leur mise en valeur. Ils veillent, en collaboration avec les autres services de l'État, à l'application des réglementations concernant l'environnement, l'urbanisme et le renouvellement urbain dans un objectif de qualité durable des espaces naturels et urbains. Dans cet esprit, les UDAP contribuent à la qualité des projets d'aménagement des territoires urbains et ruraux, et à la promotion de la qualité architecturale.

Elles participent enfin, en collaboration avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) à l'application de la législation relative aux sites inscrits, aux sites classés et à la publicité (Code de l'environnement).

### 1 - Noms et coordonnées des interlocuteurs au sein des UDAP

UDAP Calvados - 02 31 15 61 00 - [udap14@culture.gouv.fr](mailto:udap14@culture.gouv.fr)

David FOUCAMBERT, Chef de service

[david.foucambert@culture.gouv.fr](mailto:david.foucambert@culture.gouv.fr)

Louis TARDIVON, Adjoint au chef de service

[louis.tardivon@culture.gouv.fr](mailto:louis.tardivon@culture.gouv.fr)

Marie FRULEUX, Adjointe au chef de service

[marie.fruleux@culture.gouv.fr](mailto:marie.fruleux@culture.gouv.fr)

UDAP Eure - 02 32 29 62 10 - [udap.eure@culture.gouv.fr](mailto:udap.eure@culture.gouv.fr)

France POULAIN, Cheffe de service

[france.poulain@culture.gouv.fr](mailto:france.poulain@culture.gouv.fr) / 06 84 07 97 11

Nicolas WASYLYSZYN, Adjoint à la cheffe de service

[nicolas.wasylyszyn@culture.gouv.fr](mailto:nicolas.wasylyszyn@culture.gouv.fr) / 06 87 25 05 87

UDAP Manche - 02 33 72 61 74 - [udap.manche@culture.gouv.fr](mailto:udap.manche@culture.gouv.fr)

Nathalie DANGLES, Cheffe de service

[nathalie.dangles@culture.gouv.fr](mailto:nathalie.dangles@culture.gouv.fr)

Manon MALIGNON, Adjointe à la cheffe de service

[manon.malignon@culture.gouv.fr](mailto:manon.malignon@culture.gouv.fr)

UDAP Orne - 02 33 26 03 92 – [udap.orne@culture.gouv.fr](mailto:udap.orne@culture.gouv.fr)

ou [ads61.drac-normandie@culture.gouv.fr](mailto:ads61.drac-normandie@culture.gouv.fr) pour tous dossiers d'urbanisme

Benjamin BOURDIOL, Chef de service

[benjamin.bourdiol@culture.gouv.fr](mailto:benjamin.bourdiol@culture.gouv.fr)

Raphaël GUÉRIN, Adjoint au chef de service

[raphael.guerin@culture.gouv.fr](mailto:raphael.guerin@culture.gouv.fr)

UDAP Seine-Maritime - 02 32 10 70 70 - [udap76@culture.gouv.fr](mailto:udap76@culture.gouv.fr)

[ads76.dracnormandie@culture.gouv.fr](mailto:ads76.dracnormandie@culture.gouv.fr) pour tous dossiers d'urbanisme

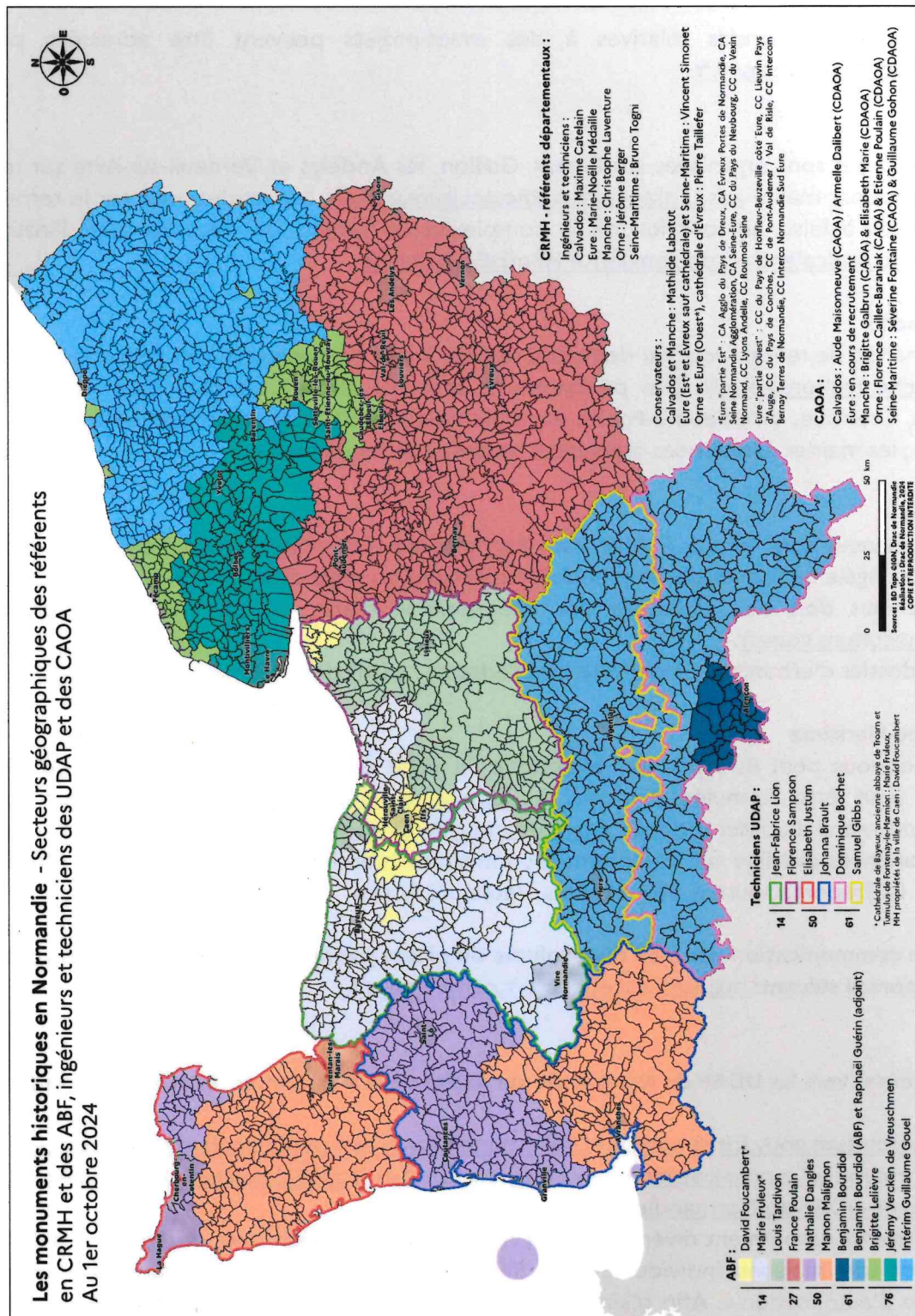
Brigitte LELIÈVRE, Cheffe de service

[brigitte.lelievre@culture.gouv.fr](mailto:brigitte.lelievre@culture.gouv.fr)

Jérémy VERCKEN DE VREUSCHMEN, Adjoint à la cheffe de service

[jeremy.vercken@culture.gouv.fr](mailto:jeremy.vercken@culture.gouv.fr)

## 2 - Cartographie des référents en CRMH et des Architectes des Bâtiments de France, ingénieurs et techniciens des UDAP et des CAO/A par départements



### **UDAP Calvados**

Les Architectes des Bâtiments de France reçoivent le public lors des permanences organisées dans les dix communes suivantes : Bayeux, Cabourg, Caen, Deauville, Honfleur, Lisieux, Pont l'Évêque, Trouville-sur-Mer, Villers-sur-Mer et Vire Normandie. Les rendez-vous sont pris auprès des services techniques des communes concernées.

Par ailleurs, les demandes relatives à des avant-projets peuvent être adressées par mail à [udap.calvados@culture.gouv.fr](mailto:udap.calvados@culture.gouv.fr).

### **UDAP Eure**

Les permanences sont organisées sur Evreux, Gaillon, les Andelys et Verneuil-sur-Avre sur rendez-vous après contact par mail à [ads27.drac-normandie@culture.gouv.fr](mailto:ads27.drac-normandie@culture.gouv.fr). Les rendez-vous sur le terrain peuvent être organisés à loisir en fonction de la complexité du projet. Un doctolib pour l'instruction est disponible <https://calendar.app.google/JUPHBnfbGv3WRsNi6>

### **UDAP Manche**

Toute demande de rendez-vous ou demande relative à des avant-projets doit être effectuée par mail à [udap.manche@culture.gouv.fr](mailto:udap.manche@culture.gouv.fr). Des permanences sont par ailleurs assurées à La Hague, Coutances, Avranches, Granville, Villedieu-les-Poêles et le Mont-Saint-Michel. Leur périodicité est le plus souvent mensuelle ; les mairies concernées organisent les prises de rendez-vous.

### **UDAP Orne**

Des permanences sont tenues à Argentan, Bagnoles de l'Orne-Normandie, Bellême et Mortagne-au-Perche. Il est également possible de prendre rendez-vous au siège de l'UDAP à Alençon. Toute demande de rendez-vous doit être effectuée par téléphone le matin, ou par mail à l'adresse suivante : [udap.orne@culture.gouv.fr](mailto:udap.orne@culture.gouv.fr).

Pour tout dossier d'urbanisme, merci d'utiliser l'adresse : [ads61.drac-normandie@culture.gouv.fr](mailto:ads61.drac-normandie@culture.gouv.fr).

### **UDAP Seine-Maritime**

Tout rendez-vous peut être pris par téléphone au siège de l'UDAP de 10h à 12h ; de même toute demande peut être formulée par mail à [udap.seine-maritime@culture.gouv.fr](mailto:udap.seine-maritime@culture.gouv.fr). Pour tout dossier d'urbanisme, merci d'utiliser l'adresse [ads76.dracnormandie@culture.gouv.fr](mailto:ads76.dracnormandie@culture.gouv.fr).

Des permanences ont lieu sur les communes suivantes selon la demande : Le Havre, Etretat, Dieppe, Rouen, Eu, Le Tréport, Gournay, Montivilliers, Veules les Roses.

**Pour toute communication par mail d'un volume de pièces jointes dépassant 7Mo, nous vous invitons à utiliser le portail suivant:** <https://francetransfert.culture.gouv.fr>.

### **3 - Lien internet vers les UDAP de Normandie sur le site de la DRAC et accès aux ressources**

<https://www.culture.gouv.fr/regions/DRAC-Normandie/la-direction-regionale-des-affaires-culturelles-drac-de-normandie/Le-pole-patrimoine-et-architecture/Les-Unites-departementales-d-Architecture-et-du-Patrimoine-UDAP-de-Normandie>

Vous y trouverez notamment divers guides et fiches-conseil à télécharger, notamment le Guide pour la construction de maisons individuelles en Seine-Maritime, ou les fiches-conseils « pré-projet » et « demande d'autorisation ». Afin d'aider les pétitionnaires, les services d'urbanismes et les élus dans leurs démarches, de nombreuses fiches-conseils intitulées « Les Essentiels » sont également disponibles sur le site de la préfecture de l'Eure : <https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Patrimoine>.

Le Directeur régional des affaires culturelles,

Jean-Michel KNOP